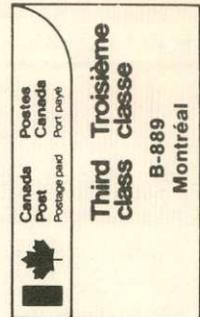




# nouvelles csn

NUMERO 13

semaine du 6 au 12 décembre 1978



**VACANCES DE NOEL A LA CSN** — Histoire de se reposer un peu et selon la convention collective (ce qui ne nuit pas), la CSN prend ses vacances de Noël cette année du 22 décembre au 3 janvier. Ce qui fait, entre autres choses, que *nouvelles-CSN* ne paraîtra pas deux semaines de suite. Si vous prévoyez des problèmes particuliers durant cette période, contactez vos conseillers syndicaux.



**FIN DE LA GREVE CHEZ FIRESTONE-JOLIETTE** — Le retour au travail s'est effectué le 8 décembre après que les parties se soient entendues sur le contenu d'une nouvelle convention. Plus de détails lorsque nous les aurons.



**LE PERE NOEL ET LA FEE DES ETOILES AVEC LES EX-TRAVAILLEURS DE CADBURY** — Le 7 décembre, le Père Noël et la fée des étoiles ont accompagné les ex-travailleurs de la chocolaterie Cadbury dans leur distribution de tracts aux clients des grands magasins de l'ouest de la ville de Montréal.



**CONTRE LA GREVE A LA CONSOL DE PORT-ALFRED** — Appelés à se prononcer la semaine dernière, les travailleurs de la Consolidated Bathurst de Port-Alfred, aussi bien des bureaux que de l'usine, ont rejeté dans une forte proportion le recours à la grève comme moyen de pression. Lors de la prochaine assemblée syndicale, les dernières offres patronales seront présentées pour refus ou acceptation.



**CETTE SEMAINE — LA CAMPAGNE SUR LA SECURITE-SANTE : LA MOBILISATION S'ACCENTUE, LES ETATS GENERAUX DE LA CSN CONFIRMENT NOTRE POSITION, DES BUREAUX DE LA CAT SONT OCCUPES PAR LES TRAVAILLEURS, DES CONSEILS CENTRAUX ET DES SYNDICATS SE PRONONCENT.**

Québec, le 10 décembre 1978 — **PLUS DE 600 TRAVAILLEURS AUX ETATS GENERAUX DE LA CSN SUR LA SECURITE-SANTE** — Les Etats généraux du mouvement, qui ont eu lieu à Québec dimanche, ont rejeté unanimement la politique mise de l'avant par le gouvernement péquiste telle qu'elle est formulée dans le livre blanc sur la sécurité-santé au travail. C'est maintenant au Conseil confédéral de décider quelles actions il nous faut prendre pour appuyer nos revendications.

**POSITION DE BASE DE LA CSN SUR LA SECURITE-SANTE** — La CSN exige que la loi sur la sécurité et la santé au travail contienne les dispositions nécessaires pour forcer les patrons à **éliminer les dangers à la source** ; le **droit de cesser le travail dans des conditions jugées dangereuses** par le travailleur ou le syndicat, et ce sans pénalité pour le travailleur ; le **droit d'enquête par le syndicat** en tout temps et indépendamment des patrons sur tout point relatif à la sécurité et à la santé au travail en utilisant les appareils de mesure appropriés ; le **droit à la conservation de son emploi et salaire** en cas d'accident ou de maladie du travail ; le **droit au médecin de son choix** avec paiement de la compensation selon le diagnostic de ce médecin.



St-Hyacinthe, le 8 décembre 1978 — **UNE PREMIERE CONVENTION POUR LES MUNICIPALS DE STE-ROSALIE** — Les trois employés municipaux (cols bleus) de Ste-Rosalie, dans le sud de la région montréalaise, ont signé leur première convention collective, une dont ils sont très fiers. En plus de nombreuses clauses normatives (congés, repos, urgences, ancienneté...), ces travailleurs ont négocié des augmentations de salaires sur trois ans de \$2.40 (manoeuvres) et de \$1.50 (ouvrier spécialisé).

## L'AGENDA DU MOUVEMENT

### DECEMBRE

- 11-15 conseil fédéral de la FAS à Montréal
- 11-15 formation de base pour Québec-métro
- 12 assemblée générale du Conseil central de la Gaspésie
- 12-13 session sur les régimes supplémentaires de rentes à Montréal
- 13 réunion d'équipe des permanents de conseils centraux et des directeurs de grève à Montréal
- 13 réunion du comité des injonctions à Montréal
- 14-16 session de formation des officiers du Conseil central de Sherbrooke
- 14-15 réunion exécutif / salariés à la Fédération des Mines, Métallurgie et Produits chimiques à Drummondville
- 14-15 session de formation pour les trésoriers des conseils centraux à Montréal
- 15-16 CCNSP à Montréal
- 17-18 comité de liaison inter-centrales (secteur public) à Montréal
- 18 réunion régionale des salariés de la CSN (SECSN) pour les régions de Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville et Drummondville.

### JANVIER

- 5 réunion conjointe des comités inter-conseils centraux et inter-fédération à Montréal
- 9-11 exécutif de la fédération du Commerce à Québec
- 12-14 conseil national de la fédération du Commerce à Québec.

**CODES DU TRAVAIL DISPONIBLES A LA CSN** — Si vous désirez vous procurer des codes du travail (Québec), vous pouvez le faire au service de l'information de la CSN, 1001 St-Denis, Montréal, au prix de \$0.75 l'unité. Le gouvernement, lui, le vend \$2.60.

## LES ACTIONS MISES DE L'AVANT DANS LES CONSEILS CENTRAUX FACE A LA NOUVELLE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR LA SECURITE-SANTE.

. **A Montréal : les bureaux de la Commission des accidents du travail sont occupés par des travailleurs en colère** — Des représentants de syndicats locaux CSN, des conseils centraux de la région de Montréal, des fédérations CSN, de cliniques populaires et d'autres groupes ont occupé, vendredi après-midi, le 8 décembre, le bureau montréalais de la C.A.T., au 27ième étage de la Place Desjardins, dans le centre-ville. Cette action avait été organisée par le Comité d'action sécurité-santé du conseil central de Montréal. Cette action visait à dénoncer le livre blanc sur la sécurité-santé ainsi que la pratique de la C.A.T., qui a refusé en 1977 plus de 77 o/o des demandes de réclamations pour l'ensemble des maladies du travail.

. **A Québec : l'assemblée générale du conseil central rejette le livre blanc** — Lors de son assemblée régulière du 5 décembre, le conseil central de Québec a rejeté le livre blanc sur la sécurité-santé parce que ne respectant pas nos revendications et a du même coup condamné le Parti Québécois pour sa politique anti-ouvrière. Il a de plus demandé que chaque syndicat fasse le plus de mobilisation et d'information sur ce sujet.

. **A St-Jérôme : réuni en congrès spécial, le conseil central des Laurentides rejette le livre blanc** — Lors d'un congrès spécial tenu à St-Jérôme le 5 décembre, les syndicats CSN des Laurentides ont rejeté le livre blanc sur la sécurité-santé. Faisant d'abord état de leurs problèmes de sécurité-santé dans leurs usines, hôpitaux ou institutions scolaires, les délégués ont ensuite constatés que ce n'était que grâce aux luttes syndicales que les conditions de santé et de sécurité des travailleurs s'amélioreraient. En plus d'adopter les positions de la centrale, les délégués des Laurentides s'en sont pris vigoureusement aux comités paritaires proposés par le livre blanc, qui nient les divergences d'intérêts des travailleurs (qui veulent préserver leur santé sur les lieux de travail) et des employeurs (qui ne cherchent que des profits plus élevés).

. **A St-Félix-de-Valloix : le conseil central de Lanaudière recommande à tous les syndicats de dénoncer le livre blanc** — Réuni en assemblée générale, le conseil central de Lanaudière a rejeté lui aussi le livre blanc : il ne rencontre pas les revendications mises de l'avant par la CSN et ne règle rien au niveau des préoccupations quotidiennes en matière de sécurité-santé. "On ne peut faire autrement que de le rejeter...", a dit le président du conseil central, François Parent.

. **A Drummondville : le conseil central de Drummondville appuie les prises de position des Etats généraux** — Suite aux Etats généraux du 10 décembre, le conseil central de Drummondville endorse pleinement les revendications de la centrale à l'encontre du livre blanc du gouvernement péquiste.

. **A Thetford : une journée d'étude sur le livre blanc** — Réunis en journée d'étude, des militants du conseil central de Thetford ont résolu de dénoncer le livre blanc tout en mettant de l'avant les revendications prioritaires de la CSN sur cette question. Il a été également recommandé à chaque syndicat de mettre sur pied des comités syndicaux de sécurité-santé et de tenir une assemblée générale sur ce sujet.

. **A Valleyfield : un livre blanc qui représente les intérêts des patrons** — Le conseil central du sud-ouest québécois tenait un congrès spécial samedi le 2 décembre et c'est à cette occasion qu'on a exposé le fait que ce livre blanc ne représente pas les intérêts des travailleurs mais bien ceux des patrons. Unanimement, le congrès d'une cinquantaine de délégués a rejeté le livre blanc et a indiqué sa ferme intention de lutter pour les 4 droits fondamentaux de la clause type. Un colloque sur le sujet suivra bientôt afin de voir comment nous allons enligner notre action.

. **A Valleyfield : les ouvriers de la Corporation des produits chimiques de Valleyfield (CPCV) rejettent le livre blanc** — Réunis en assemblée générale, les ouvriers syndiqués de CPCV, qui sont plus de 600, ont rejeté le livre blanc et décidé de continuer l'organisation de leur comité syndical de sécurité-santé, indépendamment du patron et de l'Etat. Cet usine, l'ancienne CIL, fabrique des produits chimiques qui mettent quotidiennement en danger la santé des travailleurs (maux de têtes, nausées, troubles cardiaques graves).

**Les directives médicales de la compagnie** en disent d'ailleurs assez long à elles seules sur le genre d'intérêt à la santé des travailleurs que peuvent avoir les patrons :

- **en cas de maux de têtes :**

- a) prendre une tasse de café noir
- b) mettre de la glace sur la tête
- c) respirer de l'air frais

- **en cas de nausées :**

- a) faire : moitié jus d'orange, moitié eau fraîche et boire lentement.
- b) ne jamais prendre d'aspirine ni de boisson alcoolisée.

• • •

Sorel, le 5 décembre 1978 — **LA COMPAGNIE FER ET TITANE TENTE DE BROUILLER LES CARTES** — Suite à la publication par le syndicat du bilan médical des ouvriers syndiqués de Fer et Titane, cette dernière compagnie, pour sauver la face, sans doute, pour brouiller les cartes, tente par tous les moyens de discréditer l'enquête médicale, non pas de manière scientifique cependant, mais bien en insinuant que les travailleurs de Fer et Titane ont été manipulés. Par qui? Par la CSN, par des médecins communistes, etc., comme si le fait que des médecins soient communistes les empêchait de faire un travail d'une honnêteté scientifique à toute épreuve. Par ces accusations, la compagnie veut simplement porter la discussion sur un terrain où elle n'aurait pas à expliquer pourquoi elle cherchait la tuberculose plutôt que la silicose, pourquoi elle n'a jamais avisé les travailleurs sur leurs droits quant à la surdité, etc.

• • •

**CLASSIC : LA GREVE CONTINUE** — En grève depuis le 23 novembre dernier, les 80 employés des 17 magasins Classic Bookshops de la région de Montréal ont rejeté en assemblée générale les offres patronales dans une proportion de 73 pour cent. La lutte continue.

— • —

**LOCK-OUT AU ZELLER'S D'ALMA** — Depuis le 7 décembre, la cinquantaine d'employés du magasin Zeller's d'Alma ont été mis en lock-out. Les négociations, cependant, ne sont pas encore rompues. Les filles d'Alma ont reçu un message d'appui de celles de Baie-Comeau, également en lock-out : "Sommes solidaires de la lutte que nous menez présentement. La compagnie essaie de casser votre syndicat par le même stratagème que chez nous. Espérons que vous n'abandonnez pas la lutte. Unis, nous vaincrons".

— • —

**ABATTOIRS DE BERTHIER : LES DERNIERES OFFRES REJETEES A 81 POUR CENT** — Les patrons de l'abattoir de Berthier vont maintenant savoir à quoi s'en tenir avec les travailleurs en grève : le premier vote de grève s'était pris à 80 pour cent alors que le deuxième l'a été à 81 pour cent.

— • —

**TRANSPORT JUNEAU POUR LA GREVE** — Devant la difficulté de rejoindre les travailleurs durant la période des Fêtes, les 35 travailleurs de Transport Juneau, dans la région de Québec, ont voté, le 30 novembre dernier pour une grève qui pourra être déclenchée le 10 janvier prochain.

— • —

**POUR UN HOPITAL DANS LE SUD-OUEST DE MONTREAL** — Depuis plus de 10 ans, les citoyens du Sud-Ouest de Montréal exigent la construction d'un autre hôpital. Il y a dans ce secteur un manque évident de lits disponibles et, donc, inégalité de soins par rapport à d'autres québécois. Il s'agit évidemment d'un quartier ouvrier, pas d'un quartier bourgeois.

— • —

**UNE PREMIERE CONVENTION** — Une première convention collective a été signée le 27 novembre dernier entre le syndicat des employés du CLSC Près Bleus de St-Félicien et le CLSC.

— • —

**MANIFESTATION DES TRAVAILLEURS DE DONOHUE-CLERMONT A QUEBEC** — En grève depuis le 21 octobre dernier, principalement pour sauver leur clause d'indexation, les travailleurs du moulin Donohue de Clermont vont se rendre, le 14 décembre, manifester devant les bureaux de la compagnie à Québec.

— • —

**CHEZ LES AGENTS DE SECURITE DE LA MUNICIPALITE DE LA BAIE JAMES** — Ca bouge du côté de ce conflit qui dure depuis l'été dernier. Il y a présentement des négociations et des assemblées générales vont se tenir cette semaine à Matagami, Montréal et Jonquière.

— • —

**UN NOUVEAU SYNDICAT A LA CSN** — Les 57 travailleurs du centre d'accueil Ormstown-Huntingdon viennent d'adhérer majoritairement à la CSN. Leur requête en accréditation a été déposée le 27 novembre dernier.

— • —

**GREVE A ENVELOPPE INTERNATIONALE** — Les 100 travailleurs d'Enveloppe Internationale ont déclenché la grève le 29 novembre dernier par un vote de 77 pour cent. Les principales clauses en litige sont : la sécurité-santé au travail, l'indexation des salaires au coût de la vie, les salaires, les vacances, les primes, les heures de repas, etc.

— • —

**GREVE A DEUX CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE** — Les 12 salariés des caisses d'entraide économique d'Alma et de Dolbeau ont déclenché la grève le 6 décembre dernier.

— • —

**TROIS BONS JOURNAUX SYNDICAUX** — *Nouvelles-CSN* a reçu cette semaine trois bons journaux syndicaux : *Le Maillon*, du conseil central de St-Jean, *Syndicalement vôtre*, du conseil central de la Gaspésie, et *Le Réveil*, de l'hôpital du Haut-Richelieu et du centre d'accueil St-Jean. Dans ce dernier cas, il s'agit de syndicats qui viennent de passer de la CSD à la CSN.

Québec, le 8 décembre 1978 — **MANIFESTATION A QUEBEC CONTRE LES COUPURES D'ASSURANCE-CHOMAGE** — Sous l'initiative du groupe Action-chômage, les centrales syndicales et les groupes populaires de la région de Québec ont tenu une manifestation le 9 décembre dernier pour protester contre les mesures Cullen. Les coupures proposées dans ce projet de loi fédéral visent une fois de plus à faire supporter par les plus pauvres les effets de la crise économique. Les coupures du projet de loi Cullen réduisent le taux des prestations de 66 2/3 o/o à 60 o/o du salaire, augmentent le nombre de semaines de qualification, rendent non-assurables les différents programmes gouvernementaux (Canada au travail, etc.) et s'en prennent plus particulièrement aux travailleurs saisonniers et à temps partiel.

• • •

Montréal, le 11 décembre 1978 — **ON BARRE CADBURY DU QUEBEC** — L'usine fermée depuis le 18 novembre dernier, les ex-travailleurs de Cadbury viennent de lancer la deuxième phase de leur campagne de boycottage. Leur but : sortir Cadbury du marché québécois, en faire un symbole de lutte des travailleurs québécois contre les fermetures d'usine et pour le droit au travail. Cadbury doit devenir un symbole de la lutte des travailleurs québécois contre les privilèges que s'accordent les multinationales en se moquant des droits des travailleurs.

• • •

Québec, le 6 décembre 1978 — **QUE TOUTE LA LUMIERE SOIT FAITE SUR LE DOSSIER SYNDICAL HILTON-QUEBEC** — C'est ce que viennent d'exiger les présidents du conseil central de Québec et du syndicat CSN du Hilton-Québec. Trop de questions, selon eux, sont toujours sans réponses :

— *Qu'advient-il de la plainte au Barreau déposée par la CSN contre l'avocat patronal Guy Letarte (arrangement de faux témoignages pour incriminer le président du syndicat) ?*

— *Que fait le gouvernement devant la demande d'enquête sur l'agence de sécurité NAC, que l'on retrouve dans de nombreux conflits de travail au Québec, qui est dirigée par un "ancien" de la GRC, rendu célèbre par l'enquête KEABLE, et qui est responsable de l'infiltration du syndicat CSN par un agent de sécurité ?*

• • •

Québec, le 12 décembre 1978 — **LES EMPLOYES DE VIBREK SORTENT EN GREVE** — C'est par un vote de 40 contre 21 que les travailleurs de Vibrek ont déclenché la grève, protestant ainsi contre la lenteur du patron à leur remettre une offre globale. Ces travailleurs avaient déjà tenu deux journées d'étude, les 27 novembre et 6 décembre. C'est d'ailleurs suite à cette dernière journée que l'employeur a décidé de fermer les 7 et 8 décembre. Au retour au travail le 11, les ouvriers ont tenu l'assemblée générale où le vote de grève a été pris.

• • •

